

Image not found or type unknown



usage de faux et faux après depot de plainte

Par **exposito**, le **22/09/2009** à **18:17**

lorsque une personne fait usage de faux et faux sur plusieurs crédit revolving et reconnait les faits devant les gendarmes et que le procureur à classer l'affaire pour connaissance de ses crédits par le conjoint qui ne connaissait ni les montants et qui n'a jamais signé les documents et qui ne les avait pas en sa possession

Par **cram67**, le **23/09/2009** à **20:00**

y a t il une question ?